

lentement les yeux ; mais je ne tardai pas à remarquer, assez près de moi et de côté, un visage jeune, aux cheveux et aux yeux noirs. Il se mouvait lentement, de gauche à droite, et nous examinait "d'un long regard vague."

C'était Troppmann.

Il s'était réveillé avant notre arrivée, et nous le trouvâmes assis devant sa table, sur laquelle il venait d'écrire une lettre d'adieu à sa mère. (Cette lettre était insignifiante.)

M. Claude ôta son chapeau et s'approcha du détenu.

— Troppmann ! dit-il de sa voix sèche, basse et inflexible : nous sommes venus vous dire que votre recours en grâce a été rejeté, et que l'heure de l'expiation est venue.

Le condamné leva les yeux sur lui, ils avaient perdu leur regard de fixité vague ; il l'enviait d'un air calme et encore endormi, sans dire un mot.

— Mon enfant ! s'écria le prêtre d'une voix sourde, en s'approchant de l'autre côté : du courage !

Troppmann tourna vers lui le même regard qu'il avait jeté sur M. Claude.

— Je savais bien qu'il n'aurait pas peur, dit d'une voix assurée M. Claude : maintenant qu'il a bravement supporté le premier choc, je répons de lui.

On eût dit un maître flattant son élève, à l'examen, pour l'encourager.

— Oh ! je n'ai pas peur ! lui répondit le condamné : je n'ai pas peur.

Il avait une voix de baryton, jeune et agréable, très égale.

Le prêtre tira de sa poche un flacon :

— Ne voulez-vous pas prendre un peu de vin, mon enfant ?

— Je vous remercie, je n'en ai pas besoin, répliqua Troppmann avec un demi-salut poli.

M. Claude lui adressa la parole :

— Vous persistez à déclarer que vous n'êtes pas coupable du crime pour lequel on vous a condamné ?

— Je n'ai pas frappé.

— Mais... dit le commandant.

— Je n'ai pas frappé.

— Et vous affirmez que vous avez des complices qui ont frappé ?

— Oui, je l'affirme.

— Vous ne voulez pas les nommer ?

— Je ne peux pas... et je ne veux pas. Oui, je ne veux pas...

Sa voix devint menaçante. Son visage se colora ; il sembla sur le point de se fâcher.

— Bien ! bien... s'empressa de dire M. Claude pour le calmer, en lui faisant entendre que cet interrogatoire n'était qu'une formalité, et qu'il était déjà temps de passer à autre chose.

Où, on allait bientôt commencer la toilette.

Avant cette lugubre cérémonie, il y avait quelques préparatifs à faire. Deux gardes s'approchèrent du condamné et se mirent à lui enlever la camisole de force, sorte de blouse de guizeau bleu et rude, attachée sur le dos par des lanières et des boucles, et munie de longues manches fermées comme des sacs et dont l'extrémité était nouée à la ceinture par de fortes ficelles.

Troppmann était à deux pas de moi, de côté. Je pouvais observer son visage à mon aise. On aurait pu le trouver beau s'il n'eût été défiguré par une bouche bouffie et désagréable, en forme d'entonnoir, comme chez les bêtes fauves, et qui découvrirait des dents noires et rares, disposées en forme d'éventail. Ses cheveux sombres étaient épais, un peu ondulés, les sourcils longs, les yeux expressifs, à fleur de tête, un front découvert et pur, un nez régulier et busqué, un léger duvet noir et frisé sur le menton.

Cette figure, rencontrée ailleurs que dans une prison, et dans d'autres circonstances, aurait fait une impression

favorable. J'ai rencontré ce type par centaines parmi les ouvriers et les élèves des écoles publiques.

Il était de taille moyennée, mince de la maigreur de la jeunesse, très svelte, et n'avait pas encore vingt ans.

Son teint, tout à fait naturel, annonçait une bonne santé ; il était frais, rosé, et ne pâlit même pas au moment de notre entrée dans sa cellule.

Il avait dormi tranquillement toute la nuit.

Pendant qu'on enlevait la camisole, il leva les yeux ; sa respiration était régulière, profonde, comme celle d'un homme qui gravit lentement une montagne.

Une ou deux fois, il rejeta ses cheveux d'un mouvement de tête, comme pour chasser une pensée importune, puis renversa la tête en arrière, regarda en haut rapidement et poussa un soupir à peine perceptible.

A part ces mouvements fugitifs, rien ne trahissait en lui de la crainte, pas même de l'inquiétude ou une émotion quelconque. Nous étions tous, sans nul doute, plus pâles et plus agités que lui.

Lorsqu'on fit sortir ses mains de la camisole, il les porta, avec un sourire de satisfaction, sur sa poitrine, pendant qu'on déliait les courroies par derrière ; les petits enfants ont le même geste quand on les déshabille. Ensuite il enleva lui-même sa chemise, pour en passer une propre ; il boutonna avec beaucoup de soin le col.

C'était un spectacle étrange que de suivre les mouvements amples et dégagés de ce torse nu, de ces membres nus, qui se détachaient sur le fond jaunâtre du mur de la prison.

Il passa ensuite ses bottines, fappant avec bruit du talon de la semelle sur le plancher pour que le pied entrât bien. Il accomplit tous ces menus actes sans aucune gêne, gaiement, comme si on était venu le chercher pour une promenade. Il se taisait, et nous nous taisions aussi, en échangeant des regards et des haussements d'épaules.

Nous étions frappés de la simplicité de ces mouvements, simplicité qui avait, comme tous les phénomènes tranquilles et naturels de la vie, de l'élégance.

Un des assistants, que je rencontrai fortuitement le même jour, me dit que, pendant que nous étions dans la cellule de Troppmann, il lui sembla que nous n'étions plus en 1870, mais en 1794 ; que nous n'étions pas de simples citoyens, mais des jacobins, et que nous menions au supplice, non un assassin vulgaire, mais un marquis légitimiste, un talon rouge...

On a remarqué qu'en général les condamnés à mort, à l'audition de la sentence, tombent dans un état d'insensibilité voisin de la catalepsie, comme s'ils étaient déjà morts avant l'exécution ; ou ils posent et bravent la mort afin de se faire valoir : ou il tombent dans l'exaspération, pleurent, tremblent, implorent le pardon.... Troppmann n'appartenait à aucune de ces catégories. Son attitude surprit M. Claude lui-même.

J'avouerai également que si Troppmann avait faibli mes nerfs n'y auraient plus tenu, et que je me serais sauvé. Mais à la vue de ce maintien ferme, calme, simple et modeste, tous mes sentiments, — le sentiment de dégoût que m'inspirait l'assassin, le monstre qui avait égorgé de petits enfants, tandis qu'ils criaient : "Maman ! maman ! maman !" le sentiment de pitié que j'éprouvais pour l'être humain que la mort allait engloutir — tous ces sentiments s'effacèrent et se noyèrent dans un sentiment unique : l'étonnement.

Quel pouvait être le soutien moral de Troppmann ? Est-ce qu'il jouait un rôle devant les spectateurs ? Nous donnait-il une dernière représentation ? Ce sang-froid venait-il d'un courage inné ? Était-ce l'amour-propre excité par les paroles de M. Claude ? L'orgueil de cette lutte qu'il fallait soutenir jusqu'à la fin, ou quelque autre sentiment que nous ne pouvions pénétrer ?

C'est un secret qu'il emporta avec lui dans la tombe. Plusieurs personnes sont convaincues que Troppmann